

Formation à la prévention du travail isolé et à l'utilisation d'un DATI PortTravIsolé

Sécurisez les interventions réalisées en situation d'isolement grâce à une organisation adaptée et à une utilisation maîtrisée des dispositifs PTI-DATI. Cette formation permet aux participants d'identifier les risques liés au travail isolé, d'appliquer les procédures de prévention et de réagir efficacement en cas d'alarme ou de situation de détresse.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -



Pré Requis

- **Aucun prérequis réglementaire ou technique particulier n'est exigé.**
- Comprendre les consignes de sécurité transmises oralement et par écrit en français.
- Être amené à travailler en situation d'isolement, à utiliser un dispositif PTI-DATI ou à participer au traitement des alarmes.

Recommandation pour la partie pratique : disposer du modèle de DATI utilisé dans l'entreprise ainsi que de la procédure interne d'alerte et d'organisation des secours.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

identifier les situations de travail isolé et les facteurs susceptibles d'aggraver l'isolement ;
repérer les principaux risques professionnels auxquels un travailleur isolé peut être exposé ;
expliquer les principes de prévention du travail isolé, ainsi que le rôle et les limites des dispositifs PTI-DATI ;
appliquer les consignes et procédures de l'entreprise avant, pendant et après une intervention réalisée en situation d'isolement ;
contrôler l'état de fonctionnement, porter et utiliser correctement un DATI adapté à son activité ;
déclencher une alerte et transmettre les informations nécessaires à sa localisation et à l'organisation des secours ;
réagir de manière adaptée en cas d'alarme, d'incident ou de situation de détresse, conformément au protocole d'intervention de l'entreprise.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de :

- l'émargement individuel des participants et du formateur par demi-journée ;
- la vérification de l'assiduité et de la participation active aux séquences théoriques et pratiques ;
- l'observation des participants lors des exercices et des mises en situation ;
- la traçabilité des résultats obtenus aux évaluations réalisées pendant et en fin de formation ;
- la remise d'une attestation individuelle de fin de formation ;
- l'établissement d'un certificat de réalisation précisant la nature, la durée et les dates de la formation ;
- le recueil de l'appréciation des participants au moyen d'un questionnaire de satisfaction à chaud.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PortTravIsolé-20260802

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Les feuilles d'émargement, résultats d'évaluation, questionnaires de satisfaction et documents de fin de formation sont conservés conformément aux procédures qualité de l'organisme de formation.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- questions orales et échanges dirigés permettant de vérifier la compréhension des notions abordées ;
- exercices d'identification des situations de travail isolé et des risques associés ;
- contrôle pratique de la prise en main, de la vérification et de l'utilisation du dispositif PTI-DATI ;
- mise en situation simulée portant sur le déclenchement d'une alerte, la transmission des informations et l'application de la procédure interne ;
- questionnaire final de validation des connaissances.

La validation repose sur la capacité du participant à :

- identifier les risques liés au travail isolé ;
- appliquer les consignes de prévention ;
- vérifier et utiliser correctement le DATI ;
- déclencher une alerte adaptée ;
- transmettre les informations nécessaires à l'organisation des secours.

Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise au participant à l'issue de la session.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap (PSH) , un accompagnement spécifique peut être engagé afin de faciliter leur parcours



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

4 à 10 participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : PortTravisole-20260802

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427